



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7300891 - Étangs d'Armagnac

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR7300891	1.3 Appellation du site Étangs d'Armagnac
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 31/03/2012	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Midi-Pyrénées	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020124482

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,03083°

Latitude : 43,89583°

2.2 Superficie totale

1028 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
40	Landes	1 %
32	Gers	99 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
32022	AVERON-BERGELLE
32025	AYZIEU
32073	CAMPAGNE-D'ARMAGNAC
32096	CAZAUBON
32113	CRAVENCERES
32119	EAUZE
32125	ESPAS
40102	GABARRET
32193	LAREE
32227	MANCIET
32236	MARGUESTAU
32340	REANS



2.7 Région(s) biogéographique(s)
Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		10,28 (1 %)		G	B	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		43,41 (4,22 %)		G	B	C	C	C
4020 <i>Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix</i>	X	5,04 (0,49 %)		G	C	C	C	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		28,52 (2,77 %)		G	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,41 (0,04 %)		G	B	C	A	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		20,56 (2 %)		G	C	C	B	B
9230 <i>Chênaies galicio-portugaises à Quercus robur et Quercus pyrenaica</i>		4,92 (0,48 %)		G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C



				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	Lutra lutra	p			i	P		D			
M	1356	Mustela lutreola	p			i	P		D			
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P		C	C	C	B
I	1084	Osmoderma eremita	p			i	P		B	C	C	B
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P		C	C	C	B
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P		C	C	C	C
R	1220	Emys orbicularis	p			i	P		C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P		C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P		C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P		C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargi.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Triturus marmoratus			i	P	X		X		X	
A		Pelodytes punctatus			i	P			X		X	



B		Podiceps auritus			i	P			X		X	
B		Ixobrychus minutus			i	P			X		X	
B		Ardea cinerea			i	P			X		X	
B		Ardea purpurea			i	P			X		X	
B		Milvus migrans			i	P			X		X	
B		Circus cyaneus			i	P			X		X	
B		Alcedo atthis			i	P			X		X	
B		Dendrocopos medius			i	P			X		X	
B		Lanius collurio			i	P			X		X	
B		Acrocephalus scirpaceus			i	P			X		X	
B		Acrocephalus arundinaceus			i	P			X		X	
F		Esox lucius			i	P			X			
R		Zootoca vivipara			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	35 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	15 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N14 : Prairies améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le Bas-Armagnac constitue une entité morpho-pédologique originale à l'extrême Ouest de la région Midi-Pyrénées et du Gers. Il est constitué de formations helvétiques marines où l'on rencontre une puissante couche de sables fauves, dépôts de plages et d'estuaires, sableux à argilo-sableux plutôt colorés en rouge, antérieurs aux grands dépôts quaternaires des sables des Landes ; le substratum est fait de marnes aquitaniennes sans niveaux calcaires.

Les sables fauves sont recouverts le plus souvent de boubènes d'origine récente, issues de phénomènes d'érosion et solifluxion. Ce substrat sableux a facilité l'érosion ; aussi les vallées y sont notablement plus larges que dans le reste du Gers, les mamelons plus arrondis, les coteaux moins abrupts. Les sols sont généralement acides, et plus riches en sables qu'en limons.

Ces sables et boubène donnent naturellement lieu à une flore silicole tandis que les marnes du substratum déterminent des marécages accompagnés de plantes hygrophiles. On rencontre naturellement les entités de végétations suivantes : des chênaies acidiphiles, des landes atlantiques, des zones marécageuses, des peuplements d'Aulnes, de Saules et de Frênes, des prairies " naturelles " ou " pelouses sableuses " de pente, des prairies naturelles humides, des haies champêtres...

Vulnérabilité : L'ensemble des milieux présents est menacé. Tendance à l'érosion des champs cultivés qui remplit les étangs de limons. Les landes et le bocage sont convertis en espaces cultivés (labours des espaces landicoles en particulier). Les étangs du secteur sont eux aussi parfois asséchés et plantés. Les espèces allochtones (ragondin, écrevisse de Louisiane) perturbent l'équilibre des étangs.

4.2 Qualité et importance

Site éclaté composé de plusieurs étangs et leurs abords, d'une zone bocagère, d'une zone forestière et marécageuse, dans le bassin versant de l'Armagnac (rivières : La Douze, La Gelise) comprenant les principales populations de la Cistude d'Europe (présence de la plus grande population pour Midi-Pyrénées).

Landes atlantiques particulièrement riches en bruyères en limite orientale d'aire de répartition. Zones bocagères relictuelles. Forêt du marais est de type "forêt ancienne" avec diversification naturelle des strates. Présence de quatre stations à *Osmoderma eremita*.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
H	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		O
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		B
H	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		B
L	A09	Irrigation		I
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A03	Fauche de prairies		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		O
M	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		B
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		B
M	K01.01	Erosion		B
M	K01.02	Envasement		B
N	E01.03	Habitations dispersées		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	F03.02	Prélèvements sur la faune terrestre		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	A04	Pâturage		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.



- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectif, réalisé par l'Adasea du Gers, a été validé en juillet 2003.

L'animation est également réalisée par l'Adasea du Gers. Modification de périmètre afin d'inclure les habitats pour lesquels le site a fait l'objet de désignation (ajustement en fonction des inventaires de terrain).

Mise à jour du FSD suite au Docob réalisé par l'Adasea du Gers.

Cartographie complémentaire des habitats réalisée par le CBN. Mise à jour du FSD par le CBN en 2011.